



PHILIPPE DE POUPLIQUET/PHOTOPQR ; CHARLES PLATIAU/REUTERS ; J.-C. MARMARA/LE FIGARO

Le plan d'Air France dans l'impasse

Les pilotes poursuivent leur grève malgré les ouvertures de la direction. Le projet de création d'une compagnie low-cost européenne est menacé.

Alexandre
de Juniac,
PDG d'Air
France-KLM.

L'ÉVÉNEMENT

Le plan stratégique d'Air France menacé par l'intransigeance des pilotes

Le PDG d'Air France-KLM, Alexandre de Juniac, a déclaré accepter de renoncer à son projet de filiale low-cost européenne, Transavia Europe. Mais les syndicats tardent à répondre.

ANNE DE GUIGNÉ  @adeguigne

TRANSPORT Dixième jour de grève en vue pour les pilotes d'Air France. Mercredi, la compagnie assurera encore une fois moins de la moitié de ses vols. Même si le taux des pilotes grévistes baisse à 52 % mercredi, contre 57 % mardi et 65 % lundi, le conflit semblait bien dans l'impasse mardi. Aucune négociation formelle ne s'est engagée entre la direction d'Air France-KLM et les pilotes depuis vendredi. Les deux parties espéraient une reprise du dialogue mercredi, mais aucune réunion n'était formellement fixée.

Mardi matin, sur Europe 1, le premier ministre Manuel Valls a pourtant haussé le ton. « Cette grève n'a aucune raison d'être. Elle n'est pas comprise par les Français, elle met à mal l'image de la France et représente un vrai danger pour la compagnie », a-t-il déclaré de Berlin. Le secrétaire d'Etat aux

Transports, Alain Vidalies, également membre de la délégation française en Allemagne, s'est directement adressé aux pilotes, mardi. « Il n'y a aucune raison pour que la grève continue. J'appelle les pilotes à reprendre leur travail. Cette grève est dangereuse pour les clients, la compagnie. Je ne fais pas de pronostic sur la reprise du travail, mais je suis certain que la raison va finir par l'emporter », a-t-il asséné.

« La confiance est rompue »

Lundi soir, un espoir de sortie de crise perçait. Le PDG d'Air France-KLM s'est en effet déclaré, sur France 2, prêt à mettre de l'eau dans son vin en sacrifiant, s'il n'arrivait pas à convaincre les syndicats au bout de trois mois, son grand projet d'entreprise low-cost européenne. « Nous suspendons (le projet) et, si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord, nous serons obligés, la mort dans

l'âme, parce que c'est stratégiquement à mon avis une erreur considérable, de retirer le projet », souligne Alexandre de Juniac.

Cette société est pourtant l'un des piliers du nouveau plan de croissance d'Air France-KLM. Elle doit permettre à la compagnie tricolore d'attaquer le marché du low-cost européen, depuis le Portugal. Le groupe vise à horizon 2017 de transporter 20 millions de passagers par an, grâce à une flotte doublée de 100 appareils.

Cette promesse de possible retrait n'a pas fait fléchir les pilotes. Ils attendent une déclaration formelle d'Alexandre de Juniac, dans le cadre des négociations, pour la prendre en compte. Les questions de forme prennent en effet une grande place dans ce

conflit. Les pilotes restent convaincus que la direction n'a pas joué cartes sur table dans la présentation de son projet Transavia Europe et qu'elle a cherché à les piéger. « La confiance est rompue », répètent-ils.

Les organisations syndicales soupçonnent ce projet européen de faciliter à moyen terme les délocalisations d'emplois français vers des pays aux règles sociales plus accommodantes. Pour micux asséner leur message, mardi, entre 200 et 300 pilotes ont manifesté à côté de l'Assemblée nationale derrière une banderole « sauvegardons l'emploi français ». Malgré cette tentative d'ouverture nationale, il n'est pas certain qu'elle suffise à provoquer l'empathie des Français. ■



Si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord, nous serons obligés, la mort dans l'âme, parce que c'est stratégiquement à mon avis une erreur considérable, de retirer le projet

ALEXANDRE DE JUNIAC,
PDG D'AIR FRANCE-KLM

Manifestation
des pilotes
d'Air France, mardi,
près de l'Assemblée
nationale.

J.-C. MARMARA/LE FIGARO



Des privilèges de plus en plus critiqués

ANNELOT HUIJGEN

[@AnnelotHuijgen](#)

« Oh ! Ça va ! Ne fais pas ton pilote Air France ! »... La plaisanterie est apparemment devenue fréquente à bord des avions de Hop!, la compagnie régionale d'Air France. Pas très *corporate*, certes, mais sans doute révélatrice d'un état d'esprit : la grève des pilotes d'Air France fait grincer les dents des voyageurs, de tous ceux dont l'activité dépend peu ou prou du trafic aérien (*lire ci-contre*) mais aussi de leurs collègues moins bien lotis. « Les pilotes Air France sont un peu les seigneurs du ciel et ils sont nombreux à se comporter comme tels », juge un bon connaisseur de la compagnie.

Il est vrai qu'il n'est pas facile d'atteindre le Graal. À la sortie de l'École nationale de l'aviation civile (Énac), où ils ont reçu une solide formation de pilote et d'ingénieur, les candidats doivent décrocher leur poste sur concours. Le nombre de places est limité et de nombreux pilotes commencent leur carrière dans des compagnies étrangères, souvent low-costs. En espérant un jour accéder à Air France avec un salaire annuel qui s'échelonne entre 155 000 et 196 000 euros, soit entre près de 13 000 et un peu plus de 16 000 euros par mois. Plus 45 jours de congés et 13 jours de repos minimum par mois. En outre, comme le rappelle la Fédération nationale de l'aviation marchande (Fnam), « les pilotes français volent environ 20 % à 25 % de moins que leurs homologues européens, voire à 35 % quand il s'agit de compagnies low-costs ». Ils volent entre 550 et 650 heures par an, contre 700 à 750 heures pour les compagnies classiques européennes, dont Lufthansa et British Airways, voire 800 à 850 heures pour les compagnies low-costs comme easyJet ou Ryanair. Au final, un pilote d'Air France coûte plus cher à la compagnie que son homologue chez Transavia, la filiale low-cost, ne manque pas de souligner la direction.

La grogne des pilotes KLM

Au sein de la même compagnie Air France-KLM, les pilotes Air France semblent mieux lotis que leurs collègues néerlandais. Les salaires seraient supérieurs d'environ 5 %, avec un écart plus prononcé pour les pilotes débutants. « En revanche, le quota de jours de repos est plus important pour les pilotes KLM. Pour un vol vers Buenos Aires par

exemple, un pilote KLM aura 11 jours de repos, contre 6 pour son collègue chez Air France », explique Zakaria Boufangacha, responsable du transport aérien du syndicat néerlandais FNV Bondgenoten. En revanche, les avantages hors salaires des deux compagnies se valent : mutuelle, billets gratuits ou à tarif préférentiel pour la famille et même la possibilité d'échanger des jours de repos contre un iPad chez KLM. Et une retraite à 60 ans, complétée par certains par une seconde carrière chez Turkish Airlines ou Etihad...

Mais ces avantages, soulignent les pilotes, compensent les absences du domicile, l'incertitude liée à la visite médicale annuelle qui peut, l'âge avançant, se solder par un retrait de licence et, surtout, la grande responsabilité à l'égard des passagers. Certes, reconnaissent les pilotes KLM, mais vouloir conserver ces avantages n'est pas une raison suffisante pour faire une telle grève, qui risque de mettre en péril l'entreprise : huit pilotes sur dix ne soutiendraient plus leurs collègues français.

« C'est sans doute une différence culturelle mais, en attendant, cette grève efface des économies que nous avons réussi à faire de notre côté, alors que KLM a toujours été plus productif et prospère qu'Air France », dénonce un syndicaliste. ■



Le conflit pénalise voyagistes, hôtels et taxis

JEAN-BERNARD LITZLER

blitzler@lefigaro.fr

ET CHARLES GAUTIER

cgautier@lefigaro.fr

Les agents de voyages n'ont pas tardé à sortir leur calculatrice. Selon leur syndicat, le Snav, la première semaine de grève d'Air France a coûté 5 millions d'euros. « Pour les voyages d'affaires qui pèsent 70 % des 200 000 billets Air France que nous vendons par semaine, nous évaluons le surcoût en travail passé à dépanner nos clients à 4 millions d'euros par semaine, souligne Jean-Pierre Mas, président du Snav. Le tourisme, lui, nous coûte 1 million par semaine pour les modifications de vol et les prestations annexes et ces dépenses pourraient exploser si la grève s'éternise. » Le Snav compte bien récupérer cet argent auprès d'Air France à l'issue du conflit comme cela avait été le cas en 1998.

« Vacances ratées »

Du côté des voyagistes, on s'inquiète surtout des conséquences pour l'avenir. « Nous avons l'habitude de gérer ce genre de problèmes, explique René-Marc Chikli, président du syndicat Seto. Le coût se retrouvera dans les 12 000 dossiers perturbés chaque semaine, avec bon nombre de contentieux. Mais le plus grave, c'est que nous avons fait partir à nouveau des clients en tablant sur un fin de la grève. Cette poursuite du mouvement qui prend les usagers en otages est totalement inconsciente. » Pour une plus petite structure comme l'agence de voyages en ligne [Marco](#) et Vasco, l'impact est réel. « Sur 160 dossiers, la première semaine, nous comptons 20 annulations et 100 000 euros de

frais à notre charge, explique Geoffroy de Becdelièvre, président de la société. Le pire, c'est pour l'image de marque car le vacancier associe notre nom à des vacances ratées même si nous n'y sommes pour rien. »

La note grimpe aussi du côté des hôtels qui augmentent leurs tarifs face à l'affluence de voyageurs bloqués. Selon le comparateur de prix hôtelier Trivago, les prix parisiens grimpent en moyenne de 6 à 7 % en début de semaine (jusqu'au mercredi) avant de revenir à la normale. C'est évidemment dans les aéroports que l'impact est le plus fort. À Orly, la nuit a culminé ce mardi à 210 euros, 48 % plus cher que le mardi précédant la grève. Roissy devrait atteindre un sommet ce jeudi à 172 euros, 21 % au-dessus de la moyenne. Un impact moins sensible en région, en dehors de Lyon où les prix bondissent de 26 %. Les taxis aussi font grise mine : « 30 % des passagers de chaque avion prennent un taxi, explique Nordine Dahmane (FO), le manque à gagner est très conséquent pour nous. Nous restons longtemps à l'aéroport pour charger de nouveaux clients, au moins 1 heure de plus que d'habitude à Roissy. » Quotidiennement, en moyenne 130 000 voyageurs débarquent ou s'envolent de Roissy ou d'Orly avec Air France. ■

1**million d'euros**

Surcoût estimé (temps de travail, frais d'annulation, etc.) d'un jour de grève pour les agents de voyages



J'en appelle à la responsabilité de chacun, et notamment des pilotes. Il faut que cette grève s'arrête le plus vite possible

MANUEL VALLS,
PREMIER MINISTRE